

*bhikṣu* serait inévitable : reportez-vous seulement à la figure 236, et vous vous rendrez compte de l'incapacité où vous tomberiez de distinguer le Maître des disciples, sauf parfois à son siège plus élevé et à ses dimensions plus grandes<sup>(1)</sup>. Sans le costume monastique, il est des cas où vous seriez non moins embarrassés pour discerner le Buddha d'avec le Bodhisattva, là surtout où l'artiste a oublié, comme il arrive, un cordon orfèvre dans les cheveux (cf. fig. 452) ou sur sa lèvre supérieure une moustache (fig. 583), sinon même les deux à la fois (fig. 210, 326, etc.). Car il n'est pas douteux qu'artificiel ou naturel, l'un et l'autre de ces ornements, si déplacés chez un *çramaṇa*, ne soient un héritage que le Buddha des sculpteurs a gardé de sa jeunesse : ainsi l'insecte parfait conserve toujours quelque chose de l'aspect antérieur de sa chrysalide. Mais joignez ensemble les deux éléments, si disparates qu'ils soient, d'une tête de laïque sur un corps de clerc, et cette seule combinaison vous fournit aussitôt une individualité iconographique suffisamment nette pour répondre à tous les besoins.

*Buddha et moine.* — On devine tout de suite l'avantage que procurait à l'école ce moyen commode de distinguer les types théoriquement identiques du moine et du Buddha. On le sentira mieux encore si l'on se rappelle que non seulement la figure du Buddha, mais celle même du *bhikṣu* ne paraît pas sur les sculptures de l'ancienne école indienne<sup>(2)</sup>. Or si l'on entrevoit les raisons de l'absence du premier, celles-ci ne sont pas valables pour le second. Aucun prestige personnel, aucun usage fait loi n'interdisait aux sculpteurs de Barhut et de Sânci la représentation des moines qu'ils coudoyaient tous les jours. On s'ôtera difficilement de l'esprit que la confusion imminente entre les deux types n'ait pour une bonne part déterminé les artistes de l'Inde centrale à s'abstenir de l'un comme de l'autre. Pour des gens aussi au fait des

<sup>(1)</sup> Ou comparez sur la figure 192 le moine du pilastre. — <sup>(2)</sup> Cf. ci-dessus, t. II, p. 276.